

N°2

OCTOBRE 2015

LETTRE AUX
RIVERAINS

INDUSLACQ

Information des industriels de la plateforme



Nuisances : une première étape franchie

Depuis le mois de juillet 2015, les contributions des riverains et des élus ont été importantes et primordiales dans la recherche des causes des nuisances signalées. Nous tenons à vous en remercier très sincèrement.

Associées aux mesures spécifiques engagées par les industriels, elles ont permis d'identifier la source probable de cette nouvelle odeur « de brûlé ».

Cependant, il reste à expliquer les phénomènes d'irritations ressentis par certains riverains.

Eléments clés au 23/10/2015 :

- 150 signalements, pour l'essentiel sur Lacq et Abidos.
- Une quarantaine de foyers se sont manifestés.
- 2/3 des signalements concernent des odeurs ; 1/3 concerne des phénomènes physiologiques (picotements, irritations, ...).
- Les spécialistes « nez » ont caractérisé la nouvelle odeur, dite « de brûlé ».
- Certaines installations sont écartées comme sources de nuisances.

Ce que nous savons aujourd'hui :

- La fosse à soufre n'est pas source de nuisances pour les riverains.
- L'arrêt temporaire de certaines unités a permis d'écartier des pistes.
- Les analyses sur les prélèvements effectués notamment chez les riverains, ont permis d'orienter nos investigations.
- Les deux torches de la plateforme sont probablement à l'origine de la nouvelle odeur.

Résultats analyses spot réalisées chez un riverain :

| Composé | Résultats $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (μg : microgramme) |
|-------------------------------------|--|
| Dioxyde de soufre (SO_2) | < 20 |
| Dioxyde d'azote (NO_2) | < 10 |
| Sulfates | 21,6 |
| Composés organiques volatiles (COV) | < 1 |

Ce que nous avons décidé :

- Les investigations sur les nuisances constatées se poursuivent avec vos élus et sous le contrôle des services de l'Etat (Préfecture et Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).
- Le dispositif de recueil des signalements et leur exploitation sont maintenus.
- La couverture de la fosse à soufre sera effective début novembre.
- Un travail d'optimisation du fonctionnement des deux torches est engagé en concertation avec des experts techniques.
- Un plan d'actions complémentaires a été validé compte tenu des résultats obtenus.

Ce que nous continuons à rechercher :

- Une qualification plus précise des symptômes physiologiques ressentis, via les signalements remontés.
- L'origine exacte de l'odeur dite « de brûlé ».
- La ou les causes des irritations.
- Un possible effet résultant de la combinaison des effluents atmosphériques.
- Une interprétation des analyses obtenues concernant notamment les Sulfates.

Nos prochaines étapes :

- Lancement d'un programme de prélèvements directement dans les panaches ciblées, sur la base d'une méthodologie novatrice : utilisation d'un drone et/ou d'un ballon captif avec nacelle équipée.
- Poursuite des campagnes d'analyses spécifiques dans l'environnement et/ou chez les riverains.
- Réalisation de modélisations destinées à simuler les effets cumulés des panaches, en fonction de la marche des installations et de la météo : quatre émissaires seront intégrés dans les calculs.
- Constitution avec l'aide des Maires d'un « réseau sentinelle » sur les communes de Lacq et d'Abidos, dans le but de recueillir des informations les plus précises possibles.



Prélèvements d'air effectués chez un riverain

RAPPEL

**Vous ressentez une odeur inhabituelle ou une irritation ?
Pour tout signalement, appelez le numéro mis à disposition :
05.59.92.21.02**

**C'est grâce à vous et à vos remontées d'informations
qu'ensemble nous aboutirons.**